

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

COMMUNE DE SAINTE LUCE

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DANS SA SEANCE DU JEUDI 27 AOUT 2015.

L'an deux mille quinze et le vingt sept août à 18 heures 30, le Conseil municipal convoqué, conformément à la procédure d'urgence prévue à l'article L 2121- 12 du Code général des collectivités territoriales, s'est réuni dans sous la présidence de M. Nicaise MONROSE, Maire, à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- 1 - Réhabilitation de la Maison pour tous de Trois-Rivières - Plan de financement - Délibération modificative
- 2 - Octroi de subvention exceptionnelle à l'association SQUALE CLUB de Sainte Luce
- 3- Subvention exceptionnelle à l'association CONTEM'DANSE
- 4- Prise en charge de dépense
- 5- Information sur la rentrée scolaire 2015-2016
- 6-Questions diverses

PRESENTS

M. Nicaise MONROSE (Maire), Mme Gladys JACQUENS (1ère adjointe), M. Maurice CHOUX (2e adjoint), M. Raymond RODRIDE (4e adjoint), Mme Jocelyne AGLAE (5e adjoint), M. Joseph SALOMON (6e adjoint), M. Willy LOUIS-SIDNEY (8e adjoint), Mme Berthe IRRILO ÉP. VIELET (9e adjoint), M. Joël HENRY (Conseiller Municipal), M. Jean-Luc CLAIRE (Conseiller Municipal), M. Franck EGIDIUS (Conseiller Municipal), M. Joël LAMBERT (Conseiller Municipal), Mme Sylvie HERRERA ARROYO (Conseillère Municipale), Mme Sandrine RIVIERE (Conseillère Municipale), Mme Léa BELLAY ép. RAVION (Conseillère Municipale), M. Hugh LARCHER (Conseiller Municipal), Mme Sabrina NOTOLAN (Conseillère Municipale), Mme Géraldine BELLAY (Conseillère Municipale), Mme Cécile THEODOSE (Conseillère Municipale), M. Michel-Ange AMBROISE (Conseiller Municipal), Mme Marilyn MONROSE Ep. BELHUMEUR (Conseillère Municipale), Mme Jacqueline CEMERY (Conseillère Municipale), M. Rony SAINT-CYR (Conseiller Municipal).

PROCURATIONS

Mme Valérie CLAIRICIA (7e adjoint) donne pouvoir à M. Maurice CHOUX (2e adjoint), Mme Jocelyne EDOUARD ép. JEAN-GILLES (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Berthe IRRILO ÉP. VIELET (9e adjoint), M. Patrice LARGEN (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Sabrina NOTOLAN (Conseillère Municipale), M. Patrice JOSEPH-REINETTE (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Jocelyne AGLAE (5e adjoint), M. François SCARON (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Jacqueline CEMERY (Conseillère Municipale), M. Jean-Philippe NILOR (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Michel-Ange AMBROISE (Conseiller Municipal), Mme Fabienne DESMARES (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Marilyn MONROSE Ep. BELHUMEUR (Conseillère

Municipale), Mme Marie-Noëlle TAREAU (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Rony SAINT-CYR (Conseiller Municipal)

ABSENTS EXCUSES

Mme Raymonde PANCALDI ÉP. JEAN FRANCOIS (3e adjoint), M. Alain BEAUNOL (Conseiller Municipal)

Après l'appel nominal des conseillers, les procurations enregistrées, Monsieur le Maire, Nicaise MONROSE, propose comme secrétaire de séance Mme Berthe IRRILO ÉP. VIELET.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Le Maire Rappelle l'ordre du jour et aborde le premier point :

Réhabilitation de la Maison pour tous de Trois-Rivières – Plan de financement – Délibération modificative

Par délibération du 27 mai dernier, dont copie est jointe en annexe, vous avez approuvé le plan de financement de l'opération de réhabilitation de la Maison de quartier de Trois-Rivières.

Nous avons sollicité du Sénateur Serge LARCHER le bénéfice sur une opération communale, de la somme de 9 227 € au titre de sa réserve parlementaire.

Aussi, je vous propose de l'affecter sur l'opération suscitée et d'approuver le nouveau plan de financement prévisionnel comme suit :

Région	349 656 €
Commune	161 317 €
Reste à financer	9 227 €

TOTAL **520 200 €**

Aucune observation n'étant formulée, ce point de l'ordre du jour est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Octroi de subvention exceptionnelle à l'association SQUALE CLUB de Sainte Luce

Point présenté par Monsieur Maurice CHOUX

Nous avons été saisis par l'association Squalé Club de Sainte Luce d'une demande de contribution aux travaux de rénovation de la surface de travail des activités du club, telles que le judo, le jiu jitsu, le karaté, l'aïkido .

Le montant des travaux se chiffre à 17 305 € et il nous est demandé de contribuer à hauteur de 1 900 €.

Compte tenu de l'importance de ce club et des résultats obtenus, tant sur le plan départemental qu'international, je vous propose de lui attribuer cette aide financière.

Aucune remarque n'étant faite, ce point est voté à l'unanimité membres présents et représentés.

Subvention exceptionnelle à l'association CONTEMP'DANSE

Point présenté par Madame Sabrina NOTOLAN

Dans le cadre de la fête du quartier Bellay qui s'est tenue le 16 août dernier, je vous remercie de bien vouloir octroyer une subvention exceptionnelle de 200 € à l'association CONTEMP'DANSE, pour une prestation de danse.

Prise en charge de dépense

Point présenté par Berthe VIELET

Dans le cadre de la participation de deux élus à la conférence des EPL (Etablissements publics fonciers) qui s'est tenue du 16 au 18 juin dernier, je vous remercie de bien vouloir prendre les frais de participation qui se montent à 1 350 €.

Après remarques, ce point voté à 23 voix pour et 8 abstentions

Information sur la rentrée scolaire 2015-2016

Point présenté par Monsieur Raymond RODRIDE

Questions diverses

Monsieur Joël HENRY évoque le reportage télévisé diffusé au cours de la semaine sur l'organisation de soirées en Martinique et les nuisances qui en découlent, dans lequel la commune a été citée.

L'interview de Mme BAMBOU a été également évoquée.

Monsieur le Maire donne les explications sur cette affaire ; information complétée par Monsieur Joseph SALOMON sur les interventions qu'il a été amenées à faire au domicile de Mme BAMBOU.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h15